

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
--

L'an deux mil onze, le 15 novembre à 18 H, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 novembre 2011

Présents : MERLIAUD C., PERDUCAT D., BATAILLE J.L., FAYE J.P., MENUCELLI T., PASQUET R., MOUTARDE N., CHADELAUD M., BUXERAUD H., LACOUTURIERE B., PERIGAUD C., VIGNON F., LISSANDRE A., HERBERT F., BOUBY F., HANICOT J, LEROUSSEAUD R., COUEGNAS A, BIRON J., DOLLEY A., SERRU M.C., PONS G, SERRU D., BALLOT M., COLY G., DUPONT M., TESSIER MC,

Absents : DAUDE C, DUFAYS C., GANE I., ROYER G., WERTHMANN G., DE LAGAUSIE C., représenté par CHAMPAUD M-T.

Secrétaire : M.C SERRU.

CONTRAT ENFANCE : Signature d'un avenant avec la Caisse d'Allocations Familiales / Multi-Accueil Vassimômes.

M. le Président informe les membres du Conseil qu'au cours de la réunion de la Commission Petite Enfance, qui s'est tenue le 29 septembre dernier, Mme BENOIST de la Caisse d'Allocations Familiales a présenté le projet d'avenant au Contrat Enfance, relatif à l'extension de l'agrément du multi-accueil Vassimômes, ainsi qu'au développement de son activité, dont l'ampleur dépasse les prévisions effectuées au moment de la signature du Contrat Enfance, en 2008.

Vassimômes, géré par l'Association Familles Rurales de Peyrat-le-Château, peut accueillir 16 enfants depuis début 2011. Les budgets prévisionnels de l'opération établis au moment de la signature du contrat étaient basés sur un agrément de 12 places. Sur cette base, la participation finale annuelle de la Communauté de Communes s'établissait à 66 053 €. (valorisations comprises). Sur la base de 16 enfants, la participation de la Communauté de Communes sera de 88 852 €..

Les tableaux suivants présentent cette augmentation :

	2010 (signature du contrat 2008)	2011
Nombre de places	12	16
H d'ouverture / an	1530	2230
Actes payés par familles	10282 h	22400 h
Capacité théorique modulée	17442 h	22400
Taux d'occupation	58,94%	68,53%
Charges		
Personnel	92639,05	157000
Autres charges	30020,89	33000
TOTAL CHARGES	122659,94	190000
Produits		
Participation familles	10510,54	24640
PSU / PSO	31852,94	71008
Autres subventions	20217,62	5500
Partipation Com Communes	66053,94	88852
TOTAL PRODUITS	128635,04	190000

Il convient de prendre en compte cette augmentation par une délibération, afin que la prestation de la CAF dans le cadre du contrat soit augmentée dans la même proportion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer l'avenant à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne, entérinant l'augmentation de la participation de la Communauté de Communes au fonctionnement du multi-accueil Vassimômes, passant de 66 053,94 € à 88 852 € pour l'année 2011.

Pour copie conforme
Le 18 novembre 2011

Le Président,